

RÉUNION PUBLIQUE ANTENNE TÉLÉPHONIQUE - CR du 10/03/2025

20 personnes (Valnières et Corbières), dont 2 de Cabries + Mas Tidouls.

Absents : Les Usclades, Venthilac.

Exposé de Gilles Berthézène à propos de la mission déléguée par l'état pour repérer les zones blanches sur le territoire national.

Délégation accordée à Bouygues, qui a 2 ans pour faire ses diagnostics et poser les antennes.

4 opérateurs seront couverts : Bouygues, Orange, SFR et Free.

La mairie ne disposant pas de terrain communal pour poser une antenne sur la zone blanche repérée, il est possible qu'il faille demander à un propriétaire privé.

Il semble qu'il y ait le budget pour entreprendre des travaux d'aménagement et d'accessibilité : route et réseau électrique.

L'antenne du Mt Liron est réservée à la gendarmerie, aux pompiers, à l'armée, et doit a priori rester indépendante.

1. Vote à l'unanimité des participants en faveur de la pose d'une antenne

1. Questions des habitants :

- quel périmètre couvre la zone blanche ? sachant que les habitants du Mas Tidouls, de Cabries, de Venthilac, du Mas Salançon, du Mas de Mourgues, présents à la réunion, ne captent pas ou très mal.

- si un terrain privé est choisi, quelle accessibilité et quelle compensation financière ?

- quelle portée (kms couverts par l'antenne relais), quelle puissance (technologie utilisée UMTS ou GSM) et quelle hauteur sont prévues pour l'antenne ? quel empâtement ? (cf. Santé.gouv/terminaux de téléphonie mobile.)

- pourquoi l'antenne de Peyregrosse ne peut-elle être surélevée pour couvrir une partie de la zone blanche (ce qui était le cas dans le passé) ?

- aura-t-on l'assurance que l'antenne couvrira l'ensemble de la zone blanche ?

3. Suggestions des habitants :

- emplacement à l'Asclier / au Puech Sigal lieu-dit Rigal / au Mt Liron (tenter quand même)

- l'électricité peut-elle être fournie par panneaux solaires ?

- lors de la visite de la responsable Bouygues du dossier (Mme Savy), libérer nos deux agents municipaux (Manu Pibarot et/ou Jo Fesquet, excellente connaissance du terrain, des accès, des capacités etc.) pour l'accompagner avec les élus.

- avoir aussi l'avis éclairé d'un spécialiste indépendant.

Prochaine étape :

26 mars : RV des élus et agents techniques avec Mme Savy, responsable Bouygues